



Kitritou.
Le Journal de l'environnement de la CIREST



Directeur de la publication : Jean-Marie Virapoullé
Rédaction : Cirst / Veolia Propreté
Photos : C.Tellier / Cirst / Veolia Propreté
Maquette : Design System
Impression : Graphica
ISSN : en cours



Dépot Légal :



Kitritou

Le journal de l'environnement de la



édito

Vous avez actuellement entre les mains le dernier-né des outils de communication et d'information de la CIREST. Je suis d'autant plus heureux de vous le présenter aujourd'hui

qu'il est le résultat d'une réflexion globale menée avec l'ensemble de vos élus sur le territoire de la CIREST.

«Kitritou» est un mensuel dédié à l'Environnement ; il vous fera part de notre actualité environnementale. Chaque mois, Kitritou, notre mascotte vous accompagnera dans les coulisses de la gestion des déchets, organisé par la CIREST.

Notre challenge : vous informer et communiquer sur l'ensemble de nos actions, celles de votre commune et des associations œuvrant sur le territoire Est. Grâce à ce nouvel outil nous souhaitons valoriser les projets menés sur l'ensemble de notre territoire en matière de développement durable.

Ce magazine vous apportera les différentes réponses aux questions que vous vous posez sur la gestion des déchets, sur la valorisation de notre cadre de vie et la protection de l'environnement, de façon globale.

*Trier, un geste simple.
Mon action - Notre Action - pour l'Environnement !*

Jean-Marie VIRAPOULLE
Président de la CIREST

POURQUOI SEPARER LES DECHETS ?

Afin d'améliorer notre environnement et notre cadre de vie, la CIREST et les autres collectivités locales ont mis en place des filières de traitement et de valorisation des déchets :

• Le recyclage :

En triant correctement nos déchets, nous facilitons leur recyclage. Cela consiste à traiter les déchets et à les réutiliser pour obtenir de nouvelles matières qui serviront pour la fabrication de nouveaux produits. Sur le territoire Est, des Borne d'Apport Volontaires ont été installées pour permettre aux habitants de trier.

• **Le compostage :** C'est un processus de transformation des déchets organiques (déchets de cuisine, déchets verts et bois) par des champignons microscopiques, des vers de terre, en un produit comparable au terreau : le compost, véritable « engrais » organique naturel à utiliser directement dans son jardin. La CIREST, afin de valoriser cette filière (près de 40% des déchets produits dans nos communes sont des déchets verts) a construit en 2003 une plate-forme de compostage à Sainte-Rose. Le recyclage et le compostage permettent de lutter contre les nuisances dues à l'augmentation des déchets.



Les Borne d'Apport Volontaires sont des équipements de tri mis en place par la CIREST



QU'EST CE QU'UN DECHET ?

Un déchet est un résidu de production, de transformation ou d'utilisation qu'on destine à l'abandon.

LES DIFFERENTS DECHETS :

La CIREST gère le ramassage et le traitement de plusieurs catégories de déchets issus de la consommation des ménages.



Les gros encombrants sont des déchets produits par les ménages et collectés par la CIREST.

3 types de déchets ont été définis :

- **les ordures ménagères** : déchets de cuisine (épluchure de légumes et de fruits, coquilles d'œuf...), les emballages secs (les bouteilles et bocaux en verre, les boîtes...) les papiers et journaux.
- **les gros encombrants ou « monstres »** : gros électroménagers, fauteuils, gravats (carrelages cassés, pierre cassés...).
- **les déchets verts** : tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, les élagages des arbres...

Ces déchets sont chacun traités et/ou valorisés différemment, c'est pour cela qu'ils sont collectés séparément.

QU'EST CE QU'UN EQUIPIER DE COLLECTE ?

Quand on parle de collecte de déchets, la personne à qui on pense immédiatement est l'agent qui est debout à l'arrière des camions de collecte et qui vient vider notre poubelle grise. C'est un acteur de la propreté dans nos quartiers.

C'est le « rippeur » : l'équipier de collecte, que l'on appelait avant « éboueur ».

Il a pour missions de :

- **Vider** les bacs roulants
- **Terminer le nettoyage du lieu** après le ramassage par grappin des Déchets Verts et Encombrants
- **Aider et guider** le conducteur dans ses manœuvres
- **Noter toutes les anomalies** rencontrées durant le service (déchets en mélange, présence de produits dangereux, dépôts sauvages réguliers, etc.) pour les signaler

au service Environnement qui intervient par la suite auprès de la population.

L'équipier de collecte est facilement reconnaissable : il porte un **équipement de protection individuel** (gants, casquette, chaussures de sécurité, pantalon, veste, etc.) bien visible par les usagers de la route et qui lui évite les blessures lors des collectes.



Equipiers de collecte sur le terrain accompagné d'un contrôleur de la CIREST



Le tri séparatif des déchets verts et encombrants

Les six communes de la CIREST trient

C'est fait ! Depuis août 2006, l'ensemble des communes de la CIREST, c'est-à-dire Bras-Panon, Plaine des Palmistes, Saint-André, Saint-Benoît, Sainte-Rose et Salazie, ont adopté la « collecte séparative » des Déchets Verts et Encombrants afin de faciliter leur recyclage.



Les consignes sont simples : les déchets doivent être triés et séparés avant d'être déposés en deux tas séparés devant les habitations. Et ceci, la veille au soir du jour de ramassage. Les jours de collecte correspondant à votre rue vous ont été communiqués dernièrement dans votre boîte à lettres ; si vous ne les avez pas reçus, merci d'appeler le Numéro Vert (appel gratuit depuis un téléphone fixe) de la CIREST : **0800 092 111**.

IMPORTANT :
les déchets ne doivent pas être mis sur la voie publique en dehors des jours de collecte. Les déchets accumulés développent la prolifération des rats et des moustiques.

NUMERO VERT : un SEUL numéro pour vous renseigner !

Pour contacter le Service Environnement de la CIREST et être informés des dates de passage des camions de collecte, la CIREST a mis en place le :

0800 092 111

C'est un « Numéro Vert » : votre appel téléphonique est Gratuit si vous appelez d'un téléphone fixe.

Vous pouvez également joindre les ambassadeurs à ce numéro.



Les créasites !

Un concours sur l'Environnement à Sainte-Rose

A l'occasion de la semaine du Développement Durable, Marie-Yannick Grondin et Christelle Vélia, ambassadrices au Service Environnement de la CIREST, ont proposé aux élèves du collège Thérésien Cadet et des écoles primaires de Sainte-Rose (Cycle 3) un concours intitulé : « Les Créasites de l'Environnement ».



Le pont de la Rivière de l'Est reproduit à partir de déchets recyclables

Les élèves ont été invités à réaliser une maquette représentant un site touristique de Sainte-Rose à partir de déchets recyclables. A eux ainsi d'imaginer le Pont de la Rivière de l'Est, la Marine de Sainte-Rose, l'Anse des Cascades ou encore le Volcan reproduit à partir de cartons, bouteilles d'eau, boîtes de conserve ou emballages de céréales ! Plus de 320 élèves ont décidés de relever le défi.

Le jury, composé d'élus de la CIREST, de la Mairie de Sainte-Rose et des représentants de l'Education Nationale, a eu bien du mal à départager les 15 maquettes réalisées : ils ont retenu un projet par niveau scolaire (CM2, 6^{ème} ...) avant d'élire la plus belle maquette tous niveaux confondus.

La grande lauréate de cette première édition des « Créasites de l'Environnement » est la classe de 3^{ème} du collège Thérésien Cadet qui a remporté le concours en réalisant la maquette de la Marine de Sainte-Rose. Bravo à eux, ainsi qu'à tous les participants et à leurs enseignants !

1,5 kg LE CHIFFRE DU MOIS

Aujourd'hui, en France, chaque habitant produit en moyenne 1,5 kg de déchets par jour.